

# VALEURS RÉPUBLICAINES: PETIT INVENTAIRE AVANT LIQUIDATION

LE 28 JANVIER 2011 OLIVIER ERTZSCHEID

Ces derniers temps, l'optimisme n'est pas à l'ordre du jour dans la fonction publique. Bilan des valeurs perdues et esquisse d'un avenir sombre pour les services étatiques...

15 mars 1944. Une bande de punk-à-chiens anarcho-autonomes, élevés dans l'abondance et n'ayant jamais connu de privations **réclame et instaure** :



*La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.*



13 Janvier 2011. **Jean-François Mancel**, député UMP qui fut aussi administrateur civil de la fonction publique au ministère de l'Équipement, soumet à l'assemblée nationale une proposition de loi « *visant à réserver le statut de la fonction publique aux agents exerçant une fonction régalienn*e ». On peut y lire ceci :



*Tout d'abord, cela contribuerait à dynamiser les domaines non régaliens actuellement englobés dans la fonction publique. En effet, la généralisation du contrat de travail de droit commun permettrait une meilleure prise en compte du mérite ainsi qu'une meilleure gestion des ressources humaines (...). Cette nouvelle flexibilité nourrirait une dynamique d'enrichissement réciproque des deux secteurs. (...) À l'heure où le Gouvernement a décidé de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, une telle mesure viendrait renforcer la volonté de rationalisation des dépenses de l'État.*



Le 7 Janvier 2011, Christian Jacob, Ministre de la Fonction publique du **gouvernement Dominique de Villepin** (du 2 juin 2005 au 15 mai 2007), avait déjà réclamé « **la fin de l'emploi à vie des fonctionnaires** ».

## Une fonction publique essentielle mais pas régalienn

Les trois fonctions publiques (d'état, territoriale et hospitalière) ont joué un rôle déterminant dans l'accomplissement du programme du conseil national de la résistance.

Comme universitaire, comme chercheur et comme enseignant, j'appartiens à la fonction publique d'état. L'école, l'enseignement, l'apprentissage, la formation ne font clairement pas partie des missions que l'on qualifie habituellement de régaliennes.



Ainsi donc tout comme les médecins, les infirmières et tant d'autres, les universitaires, les chercheurs, les enseignants, de la maternelle à l'université pourraient donc, demain, ne plus faire partie de la fonction publique.

Pourtant le rôle qu'ils jouent dans « *la possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents* » me semble incontestable tout en restant notablement perfectible.

Le 7 décembre 2007, pour la première fois dans l'histoire de la république, **son plus haut représentant indique** que :

“

***Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance.***

”

## **Troquer les valeurs de la Résistance contre celle de la Rentabilité**

9 Brumaire 1794. Le 9 brumaire an III, la Convention décréta

“

***qu'il serait établi à Paris une École normale, où seraient appelés, de toutes les parties de la République, des citoyens déjà instruits dans les sciences utiles, pour apprendre, sous les professeurs les plus habiles dans tous les genres, l'art d'enseigner.***

”

Ainsi fut créée l'École Normale Supérieure.

18 Janvier 2011. Stephane Hessel, membre de la sus-mentionnée bande de punk-à-chiens anarcho-autonome ne pourra pas s'exprimer à l'école normale supérieure. **La ministre de l'enseignement supérieur est personnellement intervenue pour l'en empêcher.**

Jamais. Jamais gouvernement n'aura mené aussi loin la destruction minitieuse, méticuleuse, idéologique, affairiste du socle républicain. L'ensemble des services de la fonction publique (école, hôpitaux, **accès aux soins**, etc.) sont depuis déjà bien des années laminés au nom de principes d'économie, d'efficacité, de rentabilité dont chacun observera aisément qu'ils n'ont réglé aucun des problèmes auxquels ils étaient supposé répondre. Peut-être serait-il temps d'en tirer toutes les conclusions.

Echos. Deux écoles. Deux logiques. Deux ambitions. Mais depuis plus de 50 ans, les mêmes « banques », « compagnies d'assurance », « crise(s) financière(s) ».

1. « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques » ; (**programme du CNR**, 15 Mars 1944)

2. « cette proposition de loi s'inscrit dans une logique d'égalité et de réconciliation au sein de la société française à l'heure où les différences entre le secteur public et le secteur privé apparaissent plus que jamais injustes aux yeux de nombre de nos concitoyens, particulièrement suite à la grave crise financière que nous venons de traverser. »

**Proposition de loi de J.-F. Mancel**, 13 Janvier 2011.

Les lignes de fracture n'ont jamais été aussi nettes.

2012. J'ignore combien s'en indigneront. La république comme bien commun. La fonction publique comme une assurance, une garantie collective. Comme un lien. J'espère que beaucoup s'en souviendront.

Illustration CC Flickr **Alexandre Moreau** et **Cmoiln**

Billet publié initialement sur **Affordance** sous le titre **S'indigner peut-être. Se souvenir, sûrement**

#### CHESNOT PIERRENI

le 28 janvier 2011 - 9:17 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*le statut d'agent publique, c'est de la merde. premièrement parce que je ne vois pas pourquoi une partie de la population aurait des avantages énormes comme le travail garanti à vie alors que les autres triment comme des ânes pour survivre, deuxièmement parce que ce statut entraine des comportements anormaux chez ceux qui en profitent puisque on ne peut pas les virrer. si vous ne vous êtes jamais battu contre l'éducation nationale pour essayer de vivre une institutrice qui fait mal son boulot voir qui maltraite les enfants, vous ne pouvez pas comprendre. bref le statut de fonctionnaire, c'est tout le monde ou personne*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

#### CHESNOT PIERRENI

le 28 janvier 2011 - 9:17 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*le statut d'agent publique, c'est de la merde. premièrement parce que je ne vois pas pourquoi une partie de la population aurait des avantages énormes comme le travail garanti à vie alors que les autres triment comme des ânes pour survivre, deuxièmement parce que ce statut entraine des comportements anormaux chez ceux qui en profitent puisque on ne peut pas les virrer. si vous ne vous êtes jamais battu contre l'éducation nationale pour essayer de vivre une institutrice qui fait mal son boulot voir qui maltraite les enfants, vous ne pouvez pas comprendre. bref le statut de fonctionnaire, c'est tout le monde ou personne*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

#### JM

le 31 janvier 2011 - 16:45 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Ce cher ( très cher pour le contribuable ) Jean-François Mancel ...*

*Vu le passé judiciaire de cet homme, rien d'étonnant qu'il ne veuille dépouiller la fonction publique...  
Il a certainement quelque chose à gratter ...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JOSEE LAURENT

le 1 février 2011 - 19:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*c'est tout simplement honteux, tous les acquis, toutes les luttes pour un mieux-être, moi qui en tant que femme et mère de prof des écoles peut vous dire le sacrifice et l'envie de voir <<leurs enfants="">>> car ce sont les leurs pendant 1 an. Entre ma fille et son père, le travail s'est tellement dégradé, le respect annulé, tant du côté de certains parents que de certains enfants(aucune généralité) travail bien mal rémunéré et qu'on ne vienne pas jeter à la figure des enseignants, les vacances ça ne nourrit pas son homme les heures faites après les cours devraient être comptabilisés, et aussi dans le secteur public que privé</leurs>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JOSEE LAURENT

le 1 février 2011 - 19:13 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*je peux vous dire que de mauvais instituteurs, existent comme dans tout travail et là je pense normal que cette personne soit sanctionnée, mais, ce n'est pas une généralité et au lieu de critiquer les fonctionnaires on devrait protéger les droits des personnes travaillant dans le privé . Monter, les uns contre les autres c'est bien le rôle de certains politiques. Je suis dans le privé*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### TRISMUS37

le 10 février 2011 - 14:18 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



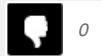
*Dans l'Europe fédéraliste, la fonction publique est vouée à disparaître.  
Donc, si vous êtes pour que demain, il y ait encore des fonctionnaires, il faut revenir à l'Europe des nations.  
Vouloir se battre pour préserver l'enseignement public et être pour cette Europe fédéraliste, est un non-sens !  
Voter pour des partisans de cette Europe destructrice d'emplois et critiquer la destruction d'emplois est assez aberrant !*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

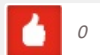
### EDIA LESAGE

le 23 février 2011 - 23:58 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*voilà pour ceux qui avaient "une certaine idée de la France"...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE